

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 17 mai 2008 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

Mme de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
Mme Pierrard	Trésorière
M. Mésognon	Secrétaire général adjoint

et

M^{mes} de Confevron, de Crozes, Desmangeot, Hamann, Julie, Lescaroux, Védrine,
MM. Adget, Huwaert, Troussel, Turpault.

excusés : MM. Chomette, Desjeux.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

par Laure de La Chapelle

- M. Didier Duval annonce la sortie de son livre : « *Louis XVII : une affaire d'État ou la piste de Dijon dévoilée* ». M. Duval indique que, dans cet ouvrage, qui contient des informations inédites agrémentées de leurs sources, il explique la sortie du Temple, donne le nom de celui qui a effectué la substitution de l'enfant et raconte qui est arrivé par la suite au fils de Louis XVI. L'ouvrage peut être commandé, au prix de 17 euros (+ port de 3,85 euros), chez M. Duval, 74 impasse des Hauts Grigneux, Le Haut Mesnil, 76160 – Saint-Martin-du-Vivier.
- Un nouveau prétendant s'est manifesté au Madawaska, un comté du Nouveau-Brunswick au Canada : M. Lionel Carl Nadeau (LCN serait l'acronyme de Louis Charles de Normandie ...), professeur de littérature, pense que son ancêtre Bellone Nadeau était Louis XVII ; il se déclare prêt à se soumettre à des tests ADN et, si les Français le désirent, à régner sous le nom de Louis XX. Le journaliste Marc Poirier, de Radio Canada, lui a consacré une émission fin mars/début avril. Le magazine « Point de vue » reprend l'information dans un entrefilet. Pour les chercheurs et curieux, on trouve les références, en fouinant sur internet, d'un ouvrage qu'aurait écrit le Dr Carl Nadeau : « *Le Prince Télémaque au Madawaska : Louis XVII* ».
- L'Institut de la Maison de Bourbon a organisé, le 5 mai 2008 à Paris, une conférence sur « L'état des recherches concernant Louis XVII ». Après une introduction de M. Paul Meillon, président de l'association Marais-Temple, qui a fait un point sur les commémorations (et les projets de commémorations) organisées par son association, la conférence était assurée par Mme Dominique Sabourin-Petit, docteur ès-lettres. Celle-ci, qui soutient la thèse de la mort au Temple, a agrémenté sa conférence d'agrandissements de portraits photographiques et de pièces d'archives qu'elle a trouvées lors de recherches en différents lieux, dont les Archives nationales et la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Elle doit publier prochainement un livre donnant le résultat de ses recherches. Au cours de sa conférence, elle a indiqué que Caron connaissait bien l'enfant depuis les Tuileries. Mme de La Chapelle conteste cette affirmation car Caron a indiqué lui-même, au cours de son interrogatoire par la police sous la Restauration (le compte rendu existe aux Archives nationales), qu'il a connu l'enfant lorsqu'il était « déjà malade, mais non alité, car il a mangé étant assis sur un banc » ; il ne l'a donc connu que fin 1794/début 1795 et ne l'avait jamais vu avant cette date.
- Comme il a été indiqué dans le compte rendu de la réunion du 15 mars, l'association Marais-Temple organise, le 10 juin 2008, un « Hommage à Louis XVII » :
 - à 18^h15 : cérémonie civile devant la mairie du III^{ème} arrondissement, 2 rue Eugène Spuller, avec le soutien du Mémorial de France ;

- à 19^h30 : messe de requiem en l'église Sainte-Elisabeth, 195 rue du Temple, présidée par Mgr Patrick Chauvet, vicaire général, en présence de l'abbé Xavier Snoëk, curé de la paroisse, du père Dominique Dye op. chapelain de l'Ordre de malte et du pasteur Alain Joly, de l'église réformée des Billettes.

- Les membres du Cercle ont appris avec tristesse le décès du docteur Jean Ducoeur, président de l'antenne de Nice, le jour de son 85^{ème} anniversaire. Le quotidien Nice-Matin a publié, le 6 février 2008, un article, que nous a communiqué Mme Thérèse Poudade, dont nous reproduisons ci-après l'essentiel :
« Ce médecin généraliste qui partageait son temps entre sa villa de Cimiez et le village de Lucéram était le témoignage vivant d'une vie bien remplie. Après des études chez les pères maristes de La Seyne-sur-Mer, Jean Ducoeur avait effectué des études de médecine à Lyon. Certifié dans de nombreux domaines spécialisés, comme la médecine coloniale, la biologie du sport ou la climatologie, il était, depuis 1978, médecin expert près la cour d'appel d'Aix-en-Provence et près du tribunal administratif. La clientèle de son cabinet de généraliste, dans le quartier Alsace-Lorraine, se souviendra avec émotion du docteur Ducoeur. Au cours de son exercice, il avait plus particulièrement eu à charge la santé de personnages illustres, comme Sacha Guitry, Renée Maeterlinck. Mais son enthousiasme ne s'est pas limité à la médecine. Le défunt a été à l'origine de l'Association des secouristes de la Côte d'Azur, près de 400 diplômés par an, et, jusqu'à récemment encore, président national de la Fédération française des sauveteurs secouristes. Il fut également président de Nice Télévision, président d'honneur de l'Association des cinéastes photographes amateurs de Nice, créateur du Festival des films de montagne d'Allos, à la fin des années 1970. Le docteur Jean Ducoeur était, en effet, aussi un passionné d'art, de culture, d'histoire, spécialiste et conférencier reconnu, notamment de la question Louis XVII. Il était le petit-fils du propriétaire de l'ancien hôtel Bristol, avenue Désambrois, et le gendre de Paul Mercier, des montres suisses Baume-Mercier ».

2. RÉQUISITOIRE CINGLANT SUR LA COUR IMPÉRIALE DE VIENNE

Extrait du livre intitulé « Histoire secrète du gouvernement Autrichien » par Michiels (1861)

par Marcel Huwaert

p 442. « Mais ce qui a le plus envenimé la haine de l'Autriche, ce sont les tendances de l'esprit Français. Elle regarde notre pays comme le grand cratère des révolutions d'où elles roulent à flots brûlants sur toute l'Europe. Le cabinet de Vienne est persuadé que le salut des Monarchies demandait l'abaissement ou l'anéantissement de la France. Il n'y a pas de compromis possible entre les prétentions illimitées des Habsbourg et les Droits populaires. Pas d'accord, de transactions possibles entre une cour exalté par la haine la plus furieuse des doctrines nouvelles et la nation qui représente ces doctrines ».

p 442-443 « En 1848, Metternich à Londres disait ouvertement qu'on ne verrait pas la fin des troubles de l'Europe si on ne formait pas une seconde coalition contre la France, si on ne la domptait d'une manière définitive, on ne partageait son territoire. Chez la Maison d'Autriche, la tyrannie est chez eu un fanatisme. Une seule fois pendant un intervalle de douze ans sous Joseph II et Léopold Second, les idées françaises modifièrent la marche du gouvernement. Mais avec quel enthousiasme, avec quelle fureur, avec quelle rancune perfide, s'installèrent de nouveau dans le Palais Impérial l'obscurantisme et la tyrannie. Le Chancelier Thugut, le successeur de Kaunitz, trouvait la langue allemande trop pauvre pour expérimenter toute sa haine contre les français.

Ensuite « Quiconque parlait à Vienne de conclure la paix avec notre Nation, menait une existence de proscrit. Le 30 avril 1798, ce farouche diplomate essaya de faire assassiner par la multitude notre Ambassadeur Bernadotte. L'année suivante, il organisait le meurtre des plénipotentiaires de rastadt. Né dans le sein du fanatisme, elle a toutes les allures, toute la violence immodérée, toute l'obstination, toute la barbarie hautaine et inflexible. Ne lui demandez pas de ménagements, de concessions, elle invoque sans cesse l'autorité de Dieu, elle se fait son garant et son complice. Elle foule aux pieds les Nations, renverse les obstacles, marche dans le sang avec la tranquillité de la vertu; elle accomplit le mal avec la régularité d'une machine. En juin 1815, Napoléon écrit à Metternich : " L'Autriche renonce a ce qu'elle est forcée d'abandonner" ».

La suite du texte de M. Michiels : « Elle (l'Autriche) n'accepte à Leobew la suspension des hostilités en 1797 que faute de pouvoir nous fermer la route de Vienne. Elle ne signe la Paix de Lunéville en 1801 que pour éloigner de sa capitale les vainqueurs d'Hohenlinden [victoire de Moreau sur les troupes Austro-Bavaroises].

P 447 « Tôt ou tard, on sera obligés d'en finir avec l'Autriche, car l'Autriche voudrait en finir avec nous. Il faut que l'Europe entière, que le Monde civilisé, prononce la déchéance des Habsbourg. Il faut que cette famille disparaisse du globe ou tout au moins du Pouvoir, car jamais race criminelle n'a commis tant de forfait, abusé si lâchement et si impitoyablement d'un avantage fortuit. L'avantage de la naissance, inventé plus de mensonges, avili et martyrisé un grand nombre d'hommes, fait versé plus de larmes, provoqué plus de malédictions et répandu plus de sang ».

Quelle prophétie !! La fin du « Saint Empire Romain Germanique » voulue par Napoléon !!! Ensuite la défaite totale de l'Autriche face à la Prusse à Sadowa en 1866.

3. LOUIS COMTE DE COBENZL (1753-1809)

par Marcel Huwaert

Il fut l'adjoint du Chancelier Thugut d'Autriche en charge des Relations Extérieures. En 1802, il fut alors

Chancelier d'État ; antérieurement il avait occupé les premières ambassades d'Europe. Cobenzl remplace Thugut en 1801. Talleyrand l'a connu comme condisciple au Collège d'Harcourt, 20 rue de la Harpe à Paris. Fondé en 1280, ce collège a reçu entre autres comme étudiant Boileau et Diderot.

Cobenzl s'illustra lors du traité de Campo-Formio (1797) entre la France et l'Autriche. Il provoqua la grande fureur de Bonaparte faisant traîner les négociations en longueur. Napoléon disait¹ :

« L'Homme de la Monarchie Autrichienne, l'âme de ses projets, le directeur de sa diplomatie ».

Plus tard, en 1801, il signa la paix de Lunéville, scellant la défaite de l'Autriche. Talleyrand retrouva Cobenzl comme Ambassadeur de la Cour de Vienne à Paris, sous le Consulat. Sous le Consulat, le duc de Berry logea chez Cobenzl (lettre du Premier Consul à Murat, Gouverneur de Paris).

Je cite une conversation intéressante entre Talleyrand et Madame de Rombeck, sœur du Comte de Cobenzl : Malade, elle n'avait pu suivre son frère après l'entrée des Français à Vienne. Talleyrand veut connaître les intentions de son frère. François II, l'Empereur, mis au courant, pria cette dame de donner une relation exacte de l'entretien (Archives de Vienne DARD 1991). Talleyrand, perfide, interroge ladite Dame :

« On dit que Monsieur votre frère tient un grand état, qu'il a une excellente Maison ; comment fait-il, car il n'est pas riche ? ».

Elle lui retourne : « Mon frère est fier, désintéressé ; il n'a jamais rien demandé à personne ». Plus loin : « Nos alliés sont, je crois, l'Angleterre, la Russie, la Prusse ». Talleyrand lui répond : « Madame, c'est dans nos bras que devez vous jeter, nous sommes alliés naturels » DARD 123-125. (Mémoires de Talleyrand).

NB. : Selon Jean-Paul Berton « *Bonaparte et le duc d'Enghien* » Napoléon déclara : « *Si le duc de Berry, si un Bourbon était caché chez M. Cobenzl, non seulement je l'aurais fait saisir, mais j'aurais, dans la journée, fait fusiller M. de Cobenzl lui-même* ».

La sœur de Cobenzl lui rétorque qu'elle n'entend rien à la Politique, que nos alliés sont l'Angleterre, la Russie et la Prusse (ce qu'elle croit). Talleyrand :

« La Prusse, Madame, vous croyez à la Prusse ? Nous n'y croyons pas, nous, Madame. Apprenez que la Prusse n'est ni pour vous, ni pour nous ; **elle est pour elle !!** Madame, c'est dans nos bras que devez vous jeter, **nous sommes alliés naturels** ».

4. DANS LA SÉRIE LES ÉVASIONS EXTRAORDINAIRES : UNE FANTOMATIQUE VOITURE DE MARAÎCHERS

(1ère partie)

par Laure de La Chapelle

Faire sortir Louis XVII de la prison du Temple n'étant pas une petite affaire, les auteurs qui s'attaquèrent à cette question rivalisèrent d'imagination. Après le cheval de carton en 1793, lequel se révéla un simple jouet à bascule, nous passerons - très provisoirement - sur l'année 1794, pour arriver au 8 juin 1795 et à la mort de l'enfant du Temple.

Première affirmation péremptoire d'une certaine dame Delmas « ancienne nourrice du duc de Berry » :

« *J'atteste, par la foi du serment, que le jeune Prince a été enlevé dans une bière. Il était encore au Temple, lorsque le jeune enfant de l'hôpital mourut, et cette mort est cause de l'évasion* ». (Légitimité, 2 novembre 1884).

Avouez que ceci était singulièrement dépourvu de détails. Ils furent fournis à un M. Arthur Schmidt par une famille Abraham de Vouvray, qui les tenait d'un conventionnel non identifié. C'est l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours, comme dirait Madame Chandernagor ... Voyons ce texte :

« *Dès que le cortège fut entré pour procéder à l'inhumation que dirigeait Voisin (l'entrepreneur de pompes funèbres, à ne pas confondre avec le capitaine du même nom) tandis que le fourgon attendait devant la porte refermée, une voiture de maraîchers, couverte d'une bâche, qui attendait de l'autre côté de la rue St Bernard, virant de bord, se mit en marche et vint à la rencontre du fourgon qu'elle croisa. Deux royalistes déguisés en maraîchers la conduisaient. En un instant, le coffre qui renfermait le dauphin passa du fourgon dans la charrette, les deux royalistes repartirent en hâte,*

- *remontant le fleuve comme pour s'en aller dans la campagne ... ou dans un bois* (1ère fin)

- *ils rejoignirent la rive gauche, emmenant le Dauphin rue de Seine n° 6, où ils arrivèrent à une heure très avancée de la nuit.* (2ème fin) ».

L'histoire se corsera plus tard avec l'arrivée de Joséphine qui se rendra elle aussi rue de Seine. Naundorff reprendra ce récit, mais en y faisant participer une dame suisse.

Revenons à notre voiture de maraîchers : le récit de son intervention eut du succès, car deux équipes différentes de royalistes libérateurs se présentèrent, ce qui ne contribua pas à simplifier cette histoire.

▪ L'équipe du Cluzel :

Il s'agit des souvenirs d'une vieille dame (Légitimité d'octobre-décembre 1919)

« *Ma vénérable amie, lorsqu'elle était toute jeune femme, habitait Bordeaux. C'est là qu'elle fit la connaissance de deux respectables vieillards, avec lesquels elle lia d'affectueuses relations. Ils s'appelaient M. et Mme du Cluzel et n'avaient pas d'enfants. Le mari avait été officier sous Louis XVI et la femme jadis attachée à Marie Antoinette. Le vieux couple finissait paisiblement ses jours au milieu de portraits et de reliques de la famille royale. Parmi ces souvenirs pieusement conservés, il y avait le portrait d'un joli enfant blond aux yeux bleus paraissant âgé*

¹ Emmanuel de Las Case – Mémorial de Sainte-Hélène, p 1332.



d'une douzaine d'années. L'enfant qu'il représentait avait été enfermé au Temple, mais un jour, deux hommes courageux l'en avaient enlevé dans une manne d'osier : c'étaient M. du Cluzel et un vieux docteur nommé Renaut ou Reynaut, **déguisés en maraîchers**. M. du Cluzel se souvenait toujours de la crainte qu'il avait eue que l'enfant n'étouffât dans sa cachette. Le Dr et l'officier emmenèrent l'enfant et à un moment donné, craignant une surprise, ils se cachèrent avec lui dans un bois. A qui le remirent-ils ? Je l'ignore. Je ne sais pas davantage dans quelles conditions il fut séparé de M. du Cluzel. Un portrait, c'est tout ce qui restait de lui à son sauveur».

La fin de l'histoire sombre dans le pathétique, car les pauvres époux du Cluzel allèrent, paraît-il, habiter les environs de Bordeaux, où on leur avait dit qu'ils reverraient l'enfant. Vaine attente, ils ne revirent jamais le bambin sauvé dans une voiture de maraîchers.

Examen de ce témoignage :

Il s'agit du récit d'une « vénérable dame », à qui « deux vieilles demoiselles » non moins respectables ont raconté cette miraculeuse histoire. Notez que la narratrice est décédée, qu'on ne doit pas publier le nom de ses deux amies, que les du Cluzel, très âgés, ont dû également disparaître - sans héritiers, ce qui épargne bien des recherches - Bref, rien, dans cette histoire, ne peut être contrôlé. Même le nom « du Cluzel », qui peut être amalgamé avec les du Closel, famille connue, donne à penser que l'on a dans ce récit un prototype presque parfait du conte de ma mère l'Oye.

Inutile de rappeler que la bière de l'enfant du Temple n'a pas été mise dans un fourgon, mais qu'elle a été portée à bras par quatre hommes qui se relayèrent jusqu'au cimetière Ste Marguerite, que le cortège sortit par la grande porte de l'Enclos du Temple, précédé et suivi par une escorte militaire pour éviter tout attroupement. Mais l'histoire d'une voiture de royalistes prenant à son bord le 8 juin 1795 Louis XVII endormi dans un cercueil, un coffre ou une manne en osier fit des émules.

Et une seconde équipe fut mise en scène, mais cette fois avec des personnages connus, des témoignages apparemment irréfutables. Le tout amalgamait savamment deux personnages homonymes, dont il ne fut pas facile de détricoter l'histoire.

▪ **L'équipe Joly de Fleury :**

Mieux connue que l'équipe du Cluzel, l'équipe qui aurait été dirigée par Joly de Fleury met en scène un personnage beaucoup plus important, ancien contrôleur des finances en 1781 en remplacement de Necker. Né à Paris le 7 juin 1718, il mourut à Paris le 12 décembre 1802. Il aurait donc eu 77 ans en 1795, ce qui représente un âge avancé pour l'époque et rend difficile un rôle actif dans un enlèvement. Mais l'essentiel était qu'il soit mort sous le Consulat, ce qui rendait évidemment difficile d'obtenir plus tard une confirmation de sa part.

Car toute cette histoire repose sur une surprenante déclaration d'un certain Dejoly ou Jollyau sujet de Louis XVII. Cette affirmation étonnante fut faite à un de ses amis, député à la Législative en 1791, et grand père d'un certain chanoine Coubé, qui révéla l'affaire :

« *Vois-tu, c'est moi, moi-même qui l'ai emporté dans mes bras* ».

On songe immédiatement à un enlèvement réussi du petit roi; sinon, à quelle autre occasion aurait-on pu prendre et emporter l'enfant ? Or, cette occasion se présenta, mais nullement au Temple. Et il ne s'agit pas non plus de Jean François Joly de Fleury, à qui on essaya d'attribuer l'affaire. Essayons d'éclaircir cette histoire !

C'est à un autre Jolly, Etienne Louis Hector de Joly ou Dejoly, né à Montpellier le 22 avril 1756 et décédé le 3 avril 1837 à Paris qu'il faut attribuer cette déclaration.

Avocat aux conseils du Roi, secrétaire de la Commune de Paris en 1790, Ministre de l'Intérieur, il fut à partir du 4 juillet 1792, le dernier ministre de la Justice de Louis XVI. Bien vu par la Commune, dont il fut secrétaire, et par les autres ministres membres du club des Feuillants, ce fut lui qui accompagna le 10 août la famille royale dans la loge du logographe et y passa le reste de la journée. Laissons la parole à Solard, qui écrivit sous la dictée de M. de Joly (et publia ce récit en 1838) :

« *Pour se rendre à la séance du 10 août, M. de Joly avait accompagné l'auguste famille composée de Louis XVI, la reine, Madame Elisabeth, le jeune Dauphin et sa sœur, lesquels, placés dans la loge du Logographe, furent obligés d'assister aux discussions orageuses de cette trop mémorable séance. Cette royale famille était là depuis plusieurs heures sans aucune nourriture. L'embarras de la reine était grand ; elle tenait son fils sur ses genoux, ne*



voulant le confier à personne, et n'osant non plus rien demander pour lui, dans la crainte que les aliments ne fussent empoisonnés. Le ministre de la justice, comprenant la pensée de la reine, quitte sa place, monte à la loge, la prie de se confier à lui, et lui offre de faire servir dans la pièce voisine des aliments dont il répond. Avec le consentement de la reine, M. de Joly va lui-même au restaurant, fait apporter devant lui une volaille, du riz, du pain et du vin. Le repas est servi; Madame Elisabeth seule y accompagne les enfants. Or, pour dissiper toute inquiétude, le ministre goûtait tout de lui-même le premier, lorsque le jeune Dauphin, semblant deviner son motif, de la main gauche, saisit le bras droit de M. de Joly au moment où celui-ci le portait à sa bouche, en lui disant : « Assez, ministre, assez !! »

C'est à cette occasion qu'Etienne de Joly put prendre le Dauphin sur les genoux de la reine et l'emporter dans ses bras jusqu'à la pièce où il le déposa à sa droite. Très ému par cette scène, dont il avait été l'acteur, il la raconta à son ami Coubé, qui était bien député du Tarn à la Législative jusqu'en septembre 1792. Et le député retint son affirmation émue :

« Vois-tu, c'est moi, c'est moi-même qui l'ai emporté dans mes bras ».

Mais, car il y a un « mais » dans cette histoire, Etienne Dejoly, alors fort âgé, fit la connaissance du prétendant Naundorff, qui sut le persuader qu'il était bien Louis XVII. Interrogé sur la loge du logographe et le fait de savoir si cette loge était ou non grillagée, Naundorff répondit de façon à satisfaire M. Dejoly. (En fait, la loge était grillagée, mais, incommode par la chaleur, Louis XVI fit enlever la grille : les deux réponses pouvaient donc convenir).

Cependant, il y a un fait dont M. de Joly ne parla pas au prétendant, et pour cause ! Il avait bien emporté Louis XVII dans ses bras, mais pour le faire sortir de la loge du Logographe, et non de la Tour du Temple. On pense bien que s'il avait été l'auteur d'un enlèvement héroïque du Dauphin, il n'aurait pas manqué de le rappeler au prétendant ! Faute de pouvoir imputer à Etienne Dejoly le transport dans une voiture de maraîchers, on l'attribua tout bonnement à un homonyme, Joly de Fleury, décédé depuis longtemps, et qui ne pouvait donc légitimement protester contre ce tour de passe-passe.

Nous avons donc deux récits d'enlèvement dans une voiture de maraîchers tout aussi improbables l'un que l'autre; ce qui n'empêcha pas certains auteurs - qui n'en voulaient sacrifier aucun- à imaginer deux inhumations successives au cimetière Ste Marguerite. Entre les multiplications de substitués, les morts subtilisés, et les fourgons à double fond, je conclurai simplement qu'il y a des historiens qui ont une imagination brillante ou qui aiment la difficulté.

La prochaine fois, nous étudierons une évasion « dans le linge sale de la citoyenne Simon ».

La loge du logographe

On a peu de reproductions de la détention de la Famille Royale dans la loge du logographe. On remarquera sur l'estampe du bas que les barreaux de la grille qui séparait cette loge de l'assemblée à été enlevée. Ce détail n'est pas innocent car la grille avait été enlevée pour éviter une attaque par derrière. Dans ce cas il aurait été possible de se réfugier au sein de l'Assemblée. (Gravure de Revel d'après Ary Sdeffer. B.N.).

5. UN DAVID INCONNU

par Renée Lescaroux

La vengeance est un plat qui se mange froid

La collection de dessins de David conservée au Louvre comprend 26 dessins en feuille, huit albums de croquis et deux grands recueils factices contenant près de 200 dessins. L'évolution stylistique va de Rome (1775-1780) à l'exil de Bruxelles (1815-1825). David avait laissé à ses héritiers un très grand nombre d'albums et de recueils factices. Malheureusement, après son décès, à l'époque de Louis XVIII, la 1^{ère} vente n'a pas eu un grand succès, et à la seconde vente, vers 1835, le Louvre n'a acheté que ce qui précède et tout le reste a été dispersé ; il y a des albums à New York, à Copenhague, à Stockholm. Des particuliers ont également fait des acquisitions et certains albums ont été démontés et vendus par des héritiers feuille par feuille. Tout cela rend les recherches très difficiles.

David est né à Paris, quai de la Mégisserie, le 30 août 1748. Son père était marchand-mercier. Sa famille avait prévu de le mettre en apprentissage chez Boucher mais celui-ci était déjà âgé et ne voulait pas se charger d'un élève au caractère difficile. Il est entré comme élève chez le peintre Joseph Marie VIEN. En 1771, il concourt pour le prix de Rome et obtient apparemment le 1^{er} prix. Il avait seulement oublié de prévenir son maître Vien. Celui-ci, hors de lui, intervient auprès de l'Académie qui retire le 1^{er} prix à David et lui donne le second prix. En 1772 il se présente pour la seconde fois, il est écarté au profit d'un autre. Il fait une tentative de suicide qui échoue aussi. Il réussit finalement son concours en 1774 et part pour Rome avec son maître Vien qui est nommé à la tête de l'Académie de France. De cette période datent les cahiers romains dont le Louvre possède quelques uns. En 1787, David pose sa candidature au poste de Directeur de l'Académie de France à Rome. C'est Ménageot qui sera nommé.



La Révolution :

Il débute en 1791 dans son rôle de maître des cérémonies révolutionnaires. Le 17 septembre 1792 David est élu à la Convention par la section du Muséum. Le 13 octobre il est nommé membre du Comité d'Instruction Publique. Le 25 novembre, sur les avis de David, la convention décrète la suppression de la place du Directeur de l'Académie de France à Rome et son remplacement par un agent représentant le gouvernement français.

- 21 janvier 1793 : David figure au nombre de ceux qui ont voté la mort du roi.
- 15 mai 1793 : David préside le comité d'Instruction Publique.
- 16 juin 1793 : David est élu Président de la Société des Jacobins. Il en présidera les séances jusqu'au 12 juillet.
- 18 juillet 1793 : Création d'une Commune des Arts dont David est nommé vice-président. Proposition est faite pour s'emparer de la salle de l'Académie.
- 14 septembre 1793 : David est nommé membre du Comité de Sécurité Générale créé par la Convention Nationale le 2 septembre 1792.
- 17 septembre 1793 : David préside la « Section des Interrogatoires » du Comité de Sécurité Générale.

A ce titre il contresigne environ trois cents mandants d'arrestation, et une cinquantaine arrêtés traduisant les suspects devant le Tribunal Révolutionnaire. Il intervient entre autres dans l'arrestation de Fabre d'Églantine, ainsi que dans celle du général Alexandre de Beauharnais, et dans le cadre du procès de Marie-Antoinette, il participe comme « témoin » à l'interrogatoire de l'enfant du Temple, de Madame Royale et de Madame Elisabeth. Il n'interviendra pas pour empêcher l'exécution d'anciens amis comme les frères Trudaines (8 thermidor), Lavoisier, André Chénier, et Carle Vernet lui imputera la responsabilité de l'exécution (6 thermidor) de sa soeur, Madame Chalgrin, au motif d'accusation de « modérantisme ». Il semble bien qu'en faisant le portrait de Madame Chalgrin, David lui ait fait des avances qu'elle avait repoussées.

- 17 et 18 décembre 1793 : Rapport de David au Comité d'instruction Publique, puis à la Convention, sur la suppression de la commission du Muséum des Arts qu'il propose de remplacer par un conservatoire.
- 5 janvier 1794 : David est élu Président de la Convention Nationale. Il présidera les séances jusqu'au 21 janvier suivant. Le 16 janvier, à la Convention, David présente un second rapport sur la suppression du Muséum. Le projet est adopté.
- 9 thermidor : La chute de Robespierre. David ne se trouve pas ce jour là à la Convention.
- 31 juillet 1794 : Dumont demande à la Convention l'exécution du traître David.
- 2 août 1794 : Arrestation de David. ! Il est conduit à l'hôtel des Fermes, transformé en prison et le 15 septembre on décide son transfert à la prison du Luxembourg.
- 28 décembre 1794 : David est remis en liberté.
- 28 mai 1795 : David est à nouveau arrêté et emprisonné au collège des Quatre-Nations.
- 4 août 1795 : David est autorisé à se retirer chez son ex-femme, sous la surveillance d'un gendarme, à Saint-Ouen.
- 26 octobre 1795 : Il est amnistié et regagne Paris où le 20 novembre 1795. Le Directoire le nomme membre de la section de peinture à l'Institut des Sciences et des Arts.

David a de bonnes relations avec Napoléon, il continue de solliciter des fonctions de Directeur dans les écoles de peintures et de sculpture, toujours à la recherche d'une présidence.

En 1815 (les 100 jours) David est fait Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le 27 janvier 1816, David arrive à Bruxelles où il décède le 29 décembre 1825.

6. L'HONNEUR DE LA COUR : LES DERNIERS DÉFENSEURS DU ROI

par Jean Pierre Gautier

Le texte de l'exposé de M. Gautier sera publié dans son intégralité dans un prochain numéro des « Cahiers ».

1) **Les faits:**

On connaît les principaux épisodes de cette journée sinistre du 10 août et en particulier le sacrifice des Gardes Suisses ; le dernier refuge du Roi à l'assemblée, la loge du logo graphe etc. ...

On sait aussi mais de manière moins précise qu'un certain nombre de nobles gentilshommes eurent le courage inouï de rester aux côtés du Roi pour défendre sa vie en cas de besoin et la vérité oblige à dire qu'avec les bandes de cannibales envahissant les Tuileries, cette vie et celles des membres de son illustre et admirable Famille ne tenait qu'à un fil. Et ce fil hélas fut ultérieurement tranché, en apparence par la succession des événements et en réalité dans la cadre d'un complot fomenté de longue date et dont on s'obstine depuis plus de deux siècles à ne pas voir les commanditaires dont les héritiers ne font plus trop de nos jours la chasse aux Rois tombés en démocratie, mais benoîtement et insidieusement par la promotion du divorce, de l'avortement et plus récemment de l'euthanasie, s'attaquent à la vie elle même.

On pourrait longtemps philosopher sur les causes qui ont amené la populace à agréger avec elle des éléments du peuple naïfs où trouvant là l'occasion unique d'assouvir leurs plus viles passions. Il faut aussi tenir compte du bourrage de crânes insufflé par les gazettes survivantes plus subversives les unes que les autres, les pamphlets divers et avariés dispensés à profusion contre la Famille Royale et la Reine en particulier et le fameux Manifeste dit de Brunswick qui n'aurait pas dû tant effrayer les parisiens s'ils avaient eu la conscience tranquille et des projets moins ténébreux.

Ce serait donc la peur qui aurait conduit ces bords douteuses à l'assaut d'un mythe entretenu et propagé par des coquins; le soi-disant tyran étant simplement un savant et un brave homme si bien qualifié par Monsieur de Viguerie : Louis XVI, le Roi bienfaisant.

2) **Sommaire:**

De quelques illustres défenseurs du Roi.

Les chefs de l'héroïque phalange :

Le Maréchal de Mailly
Monsieur le Comte d'Hervilly-Chastenet
de Puysegur

Les martyrs de l'Honneur :

D'Allonville
de Boissieu
de Briges
Carl
de Choiseul
Goguelat
Hue
de la Rochefoucauld
de Nantouillet
Le Prince de Poix
de Rohan-Chabot
de Tourzel
de Vioménil
Weber
Les bons éléments de la Garde Nationale

Conclusion.

Iconographie.

3) **Conclusion**

Les personnes d'un certain âge autrement dit d'un âge certain ont encore en mémoire le dernier carré de la Garde Impériale à Waterloo, la maison des dernières cartouches de l'infanterie de marine et Camerone pour la Légion Étrangère. Ces barouds d'Honneur étaient jadis célébrés même dans les écoles primaires laïques et obligatoires.

Par contre, on n'a jamais osé évoquer le courage de ces gentilshommes d'élite, fine fleur de la Noblesse Française qui avaient fait leurs preuves sur les champs de bataille de l'Europe et même parfois d'Amérique et qui ont péri pour le Roi le 10 août 1792. C'eut été de mauvais goût dans la célébration perpétuelle et totale de la trop fameuse catastrophe. *Nemo auditur turpitudinem allegans !*

Cette Cour dont les perfides et les primaires ont dit le plus grand mal a disparu avec noblesse et avec la Noblesse grâce aux sacrifices de beaucoup de ceux qui avaient eu l'honneur d'y paraître en des temps plus heureux.

Après elle, certes avec des tentatives de copie comme celle de l'Empereur Napoléon I^{er}, puis la tristesse des gens de la Restauration qui en avaient trop vu et comptaient tant d'absents dans leurs rangs, après le dernier éclat de la cour de Napoléon III, on peut affirmer sans erreur que la Cour de l'Ancien Régime n'a jamais été égalée.

Après le décès du comte de Chambord les Goncourt avaient déclaré :

« *Le Comte de Chambord est mort, le règne de Guguusse va commencer !* ».

On peut mesurer aujourd'hui combien ils avaient raison.

7. SUITE DU CLASSEMENT C.R. ET CAHIERS

par Marcel Huwaert

3) **L'enfermement au Temple, les Commissaires, le personnel, etc.**

1. **François Caron (23/03/1995, Michelle Védrine)**

Résumé : Caron servit-il le dauphin ?

Note : Avant l'enfermement ? Interrogatoire de Caron sous la Restauration ; il certifie avoir servi l'enfant lorsqu'il était malade, mais non alité.

Avis : Intérêt

2. **Les Pouvoirs de Commissaires du Temple (21/03/1997, Michelle Védrine)**

Résumé : Surcharges étonnantes de certains Pouvoirs (anomalies)

Avis : Intérêt

3. **Le fils de Gagné (26/04/1997, Laure de La Chapelle)**

Résumé : Problème des Cartes d'entrée au Temple. Gagné avait-il un fils d'âge d'être militaire ?

Avis : Intérêt

4. **La veuve Clouet (07/02/1998, Michelle Védrine)**

Résumé : Une partie du dossier a disparu du carton ?

Avis : Intérêt + investiguer

5. **La Bouche du Roi, registre du personnel (25/04/1998, Laure de La Chapelle)**

Résumé : Couvre toutes les années de la Restauration

Avis : Intérêt

- 6. Déposition de Gagné (22/11/1998, Jacques Hamann)**
 Résumé : Texte remis à Simien-Despréaux le 27 juillet 1817.
 Avis : Ne plus investiguer
- 7. Le Dauphin a-t-il été enfermé dans la Salle à Manger de la petite Tour ? dans l'entresol ? (25/04/1998, Laure de La Chapelle)**
 Résumé : Couvre toutes les années de la Restauration
 Avis : Grand intérêt
- 8. Les employés du Temple, témoins ou suspects ? (26/02/2000, Laure de La Chapelle)**
 Avis : Intérêt
- 9. Monnier, Porte-clés de la Tour (26/02/2000, Michelle Védrine)**
 Résumé : Qu'est devenu Monnier ?
 Avis : Intérêt
- 10. Les Cartes de Sûreté, un nouvel outil pour la recherche (16/12/2000, Laure de La Chapelle)**
 Avis : Intérêt
- 11. Annuaire des Municipaux (15/22/2001, Michelle Védrine)**
 Avis : Intérêt (recherche)
- 12. Crescent, un espion au Temple (16/02/2002, Didier Duval)**
 Résumé : Après sa garde du 4 février 1794, Crescent, intrigué par quelque chose, revient le 3 mars 1794, et plusieurs fois ensuite.
 Avis : Intérêt (anomalies dans les tours de garde)
- 13. Curieux travaux au Temple (01/06/2002, Michelle Védrine)**
 Résumé : Facture d'août 1793 ; curieux travaux au premier étage de la Tour.
 Avis : Intérêt (+ corridor et fausses cloisons)
- 14. Le mystère des logements du couple Simon (15/03/2005, Didier Duval)**
 Résumé : Les Simon déménagent le 30 janvier 1794 dans l'enclos du Temple et ne vont habiter ni au 32 rue Marat, ni à leur nouveau logement payé pour un an à l'ancien Couvent des Cordeliers.
 Avis : Intérêt
- 15. Un personnage méconnu : Claude Coulombeau (12/06/2004, Didier Duval)**
 Résumé : Membre de la Commune, ami de Simon, échappa à la guillotine.
 Avis : Intérêt
- 16. La citoyenne Quéteineau (16/06/2004, Michelle Védrine)**
 Résumé : Hébertiste, a conservé un secret.
 Avis : Ne pas investiguer
- 17. Cambacérés : où il est question de ce qu'aurait dit Cambacérés au sujet de l'enfant du Temple (27/11/2004, Marcel Huwaert)**
 Résumé : Livre de M. Bory ; Extrait des Mémoires inédits de Cambacérés (tome I, la Révolution, le Consulat).
 Avis : Ne pas investiguer
- 18. La citoyenne Momorot, agent du Comité de Salut Public (16/04/2005, Didier Duval)**
 Résumé : Le frère du Marquis de Puisaye était son amant en titre ; en 1796 elle épousa Jacques-Marie Botot-Dumesnil.
 Avis : Intérêt
- 19. Lasne et Gomin : dépositions et mensonges (13/12/2005, Laure de La Chapelle)**
 Résumé : Récit des deux gardiens.
 Avis : Intérêt
- 20. Tison a-t-il été mis au secret le 21 nivôse ou le 8 ventose de l'an II (04/03/2006, Michelle Védrine)**
 Résumé : L'arrêté du 8 ventose (26/02/1794) est sans doute un rappel à l'ordre ; celui du 21 nivôse n'ayant pas été exécuté. Tison a été libéré fin de l'été 1795, quelques semaines après la mort de l'enfant du Temple. Il n'était plus dangereux.
 Avis : Grand intérêt
- 21. Informations sur le couple Tison (04/03/2006, Laure de La Chapelle)**
 Résumé : Suite du précédent.
- 22. Un étrange citoyen : Bernard-Nicolas Lorinet (01/04/2006, Didier Duval)**
 Avis : Grand intérêt
- 23. Quand le garçon-servant Caron a-t-il vu pour la première fois l'enfant du Temple ? (01/04/2006, Laure de La Chapelle)**
 Résumé : Voir Caron (1).
 Avis : Intérêt

24. Inventaire des Archives de la Commune et de la Garde Nationale (17/06/2006, Christian Crépin)

Résumé : Les Commissaires Jean Le Sèvre et Jean-Frédéric Martin effectuèrent un inventaire des papiers de la Commune.

Avis : Grand intérêt (Recherches)

25. Bigot – Bigant ? (17/06/2006, Christian Crépin)

Résumé : Le Pouvoir du 21/01/1794 a été surchargé ? Bigant transformé en Bigot.

Avis : Intérêt (Étude des anomalies des tours de Garde)

26. Encore Bigot (14/06/2001, Michelle Védrine)

Résumé : Étude de l'encre de la surcharge.

Avis : voir n° 25

27. Corridor et fausses cloisons (11/06/2002, Michelle Védrine)

Résumé : Mystère des travaux du premier étage de la grosse Tour (août 1793)

Avis : voir n° 13

8. ACTUALITES DIVERSES

par Claude Julie

Encore de très nombreuses parutions de livres sur la famille Royale en raison de l'Actualité. J'ai donc fait une difficile sélection. Mais que toutes les personnes très intéressées par cette rubrique se rassurent : je pense à elles et, sur simple demande, je développerai les sujets que j'ai en réserve ; j'ai d'ailleurs tout acheté au Château ou au Grand Palais.

Les Livres :

📖 LA REVOLUTION FRANCAISE VUE PAR SON BOURREAU, par Ch. Sanson (essai relié paru à la fin de l'automne 2007 - Editions Le Cherche-Midi dans la collection « Documents » ; prix: 19 euros). La page de garde est très évocatrice avec la guillotine dans un cadre rouge. Quant aux personnages présents, je ne veux pas les voir et préfère vous laisser deviner. La lecture est palpitante et instructive et donne envie de faire justice soi-même immédiatement; aucune illustration.

📖 LE PROMENEUR DE PARIS AU XVIII^{ème} SIECLE, par Laurent TURCOT avec préface de Arlette FARGE (2007, collection Le Promeneur, GALLIMARD, 440 pages, 39 illustrations, format 130 x 215, sous couverture illustrée d'une ravissante gravure à la plume aux tons pastels ; prix: 26,50 euros). Il s'agissait en 2002 d'un projet de thèse par l'érudite qu'est Laurent TURCOT qui a abouti à un livre remarquable et très structuré publié avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication (Centre National du Livre et direction de l'Architecture et du Patrimoine). Un « monument » très utile pour revisiter PARIS en plongeant dans le XVIII^{ème} siècle que nous aimons.

Au Théâtre :

MARIE-TOINON: Pièce de Vladimir Volkoff, mise en scène par Antoinette Guédy et dont le monologue est interprété par Sophie Demmler. Ce spectacle sera joué tous les jours du samedi 24 mai au dimanche 8 juin 2008 au Théâtre du NORD OUEST (110 places), 13 rue du faubourg Montmartre - 75009 PARIS. Séances, selon les jours, à 12h30 – 14h30 – 19h00 : il est prudent de réserver. Le sujet abordé est particulier s'agissant d'une actrice au parler un peu « gouaillieur » qui rêve de jouer le rôle de Nous en avons eu la primeur sur Radio Courtoisie peu avant le décès subit de l'auteur en septembre 2005. Nombreuses bonnes critiques des premières présentations.

A l'occasion de l'Exposition consacrée actuellement à MARIE ANTOINETTE, la pièce sera jouée le vendredi 13 juin prochain à l'auditorium du Grand Palais, dans le cadre des activités gratuites, à 12h30 (durée 1 heure). Je vous rappelle que vous avez jusqu'au 30 juin pour aller voir cette sublime exposition.

DVD ::

L'admirable film de Patrice LECONTE « RIDICULE » vient de sortir en DVD. Belle brochette de comédiens pour cette comédie se situant dans un régime finissant ; Charles BERLING et Jean ROCHEFORT en sont les interprètes principaux, sans oublier Fanny ARDANT et Bernard GIRAUDEAU remarquablement costumés et l'indémorable Bernard DHERAN. Il s'agit d'une réalisation soignée qui n'a rien à voir avec le film raté de Sofia COPPOLA.

📌 La prochaine réunion : **octobre 2008.**

La séance est levée à 17h15

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux